

# Rapport annuel

## 2005-2006



LA ROSE  
DES VENTS

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Déposé le 1<sup>er</sup> novembre 2006

### Mot du président

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le fruit d'une année de travail accomplie au bénéfice des enfants et des familles qui utilisent les services de garde du CPE La Rose des Vents.

Nous avons, au cours l'exercice 2005-2006, été appelé à nous porter à la défense du réseau des CPE. Les modifications législatives qui sont survenues malgré la contestation générale, sont venues transformer le volet familial en bureau coordonnateur.

Cette nouvelle réalité nous a alors poussé à réfléchir sur l'avenir du CPE. La pérennité du volet installation devenait un défi de taille sans son volet familial. Une réflexion s'est alors faite avec peu de données quant aux règles d'application s'y rattachant ainsi qu'aux paramètres financiers.

Malgré cela, nous avons choisi de déposer une demande d'agrément pour devenir bureau coordonnateur. C'est avec beaucoup de professionnalisme que les administrateurs et l'équipe de gestion ont mis tout leur cœur et énergie dans ce projet de taille. Les efforts n'ont pas été vaincs et la nouvelle année qui suivra ne manquera pas de défis.

En plus de l'équipe de gestion qui s'est donnée de manière extraordinairement efficace, nous avons en place une équipe exceptionnelle d'intervenantes qui, grâce à leur travail auprès de notre clientèle, nous a permis de maintenir des services d'une qualité irréprochable.

Le CPE La Rose des Vents se dédie au bien-être des enfants et comme par le passé est déterminé à poursuivre cet idéal. Je tiens donc à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite du CPE La Rose des Vents et ceux qui nous aiderons à en assurer la continuité.

Longue vie à La Rose des Vents

Eric Vincent

#### Membres du conseil d'administration au cours de l'exercice 2005-2006

- |                   |   |
|-------------------|---|
| • Président       | Monsieur Eric Vincent                             |
| • Vice-présidente | Madame Nathalie Breton                            |
| • Trésorière      | Madame Martine Pépin                              |
| • Secrétaire      | Madame Denyse Fournelle (départ juin 2006)        |
| • Administrateur  | Monsieur Jean-Marc Bolduc                         |
| • Administrateur  | Monsieur Francis Lachapelle (départ octobre 2006) |
| • Administratrice | Madame Nadine Jean                                |
| • Administratrice | Madame Chantale DeGuise                           |

## Mot de la directrice générale

Une autre année derrière nous, qui est venue marquer l'histoire du réseau ainsi que celle du CPE La Rose des Vents.

Impossible de passer sous silence le climat politique et d'insécurité qui a coloré notre paysage au cours de cette année. Malgré cela, nous avons tenu le cap et je suis fière des réalisations accomplies. Je tiens donc à remercier mes collègues de travail ainsi que les administrateurs de leur confiance et de leur loyauté envers notre organisation.

Ma reconnaissance va aux membres de l'équipe de gestion pour leur engagement et leur soutien à la réalisation d'une gamme d'interventions et de projets enrichissants pour nos services de garde, les enfants et leur famille, et ce, malgré les circonstances difficiles. Elles ont su se placer au dessus de tout et foncer avec passion et détermination.

Ainsi donc, comme vous pourrez le constater à la lecture du présent rapport, la créativité, la loyauté et le dévouement témoignent du professionnalisme des gens en place.

Je veux aussi remercier le conseil d'administration qui m'a soutenu et m'a fait confiance dans cette grande aventure.

L'amour de la petite enfance est le moteur de nos actions, et il nous habite tous.

Ohé! Bonheurs, droit devant...

Maryse Mailhot

### Un merci particulier à :

Kristine Bouchard, coordonnatrice de la qualité éducative  
du volet de garde en installation (départ août 2006)

# BIEN + QU'UN SERVICE DE GARDE, NOS CPE ON Y TIENT!

Le conseil d'administration a tenu 14 réunions au cours de l'année 2005-2006, dont une assemblée générale le 26 octobre 2005. Le conseil d'administration représente la clientèle, ses décisions sont le reflet du bien collectif.

## Rétrospective de l'année

### CONTEXTE POLITIQUE

L'année 2005-2006 a fait coulé beaucoup d'encre et les CPE ont fait régulièrement les manchettes.

Le débat politique était de taille, la menace de notre réseau était éminente. Plusieurs activités ont été faites pour contester l'adoption de la Loi 124 et défendre le réseau des CPE. L'implication du CPE se résume à :

- L'envoi de 155 toutous du CPE La Rose des Vents au Parlement ;
- La participation du CPE à un grand rassemblement provincial au Parc Jarry (12000 personnes)
- La rédaction d'une brochure explicative sur les enjeux de la Loi 124 afin d'informer les parents et les inciter à signer une pétition ;
- La transmission de nombreuses pétitions de parents, RSG et membres du personnel. 210000 signatures au niveau provincial, faisant ainsi la plus grosse pétition dans l'histoire du Québec en si peu de temps ;
- La mise en place d'une stratégie de sensibilisation des membres de la corporation par courriel sous forme de tracs ;
- La tenue d'un référendum pour les RSG, effectué dans un délai de 5 jours et dont la participation a été de 87% ;
- La décision du conseil de contribuer à un fond national pour la défense du réseau. (Investissement de 500\$) ;
- La participation du personnel et de RSG à une rencontre régionale pour connaître les tenants et aboutissants des intentions ministérielles ;
- La décision de fermer le CPE le 14 décembre, décision qui fut renversée à la toute dernière minute la veille par l'annonce d'avancée dans les négociations ;
- La décision de demander la démission de la ministre Thériault.

En bout de ligne, le résultat a été plus que désastreux avec l'adoption sous bâillon, du projet de Loi 124 le 15 décembre. Fort heureusement, plusieurs amendements avaient pu être apportés suite aux négociations avec notre association provinciale l'AQCPE.

On peut dire que le pire a été évité, soit la commercialisation des services de garde ainsi que la perte du milieu familial des CPE. Le pouvoir des parents a été restauré et l'autonomie des CPE préservée. Malheureusement les pertes d'emploi sont incontournables, une grosse perte d'expertise pour le réseau.

### FINANCES

La situation d'incertitude et l'absence de données précises nous obligent à produire différents scénarios budgétaires pour le cas où le CPE ne deviendrait pas bureau coordonnateur. De toute évidence, l'absence du milieu familial ne permettrait pas à l'installation de maintenir la même qualité de services aux enfants et de soutien au personnel.

## Rétrospective de l'année (suite)

En juin 2005, le conseil d'administration a adopté par résolution les états financiers 2004-2005. Résultat : un excédent de 50100\$. L'année en cours révélera un surplus moindre. Résultat : 26,819\$

En septembre 2005, nous apprenions que nos subventions de fonctionnement étaient coupées de l'ordre de 10% pour l'exercice financier débuté le 1er avril 2005 et se terminant le 31 mars 2006. Le conseil d'administration n'a eue guère le choix que de rationaliser ses dépenses pour assurer son équilibre financier.

- Le report de la création du nouveau poste de conseillère pédagogique;
- L'abolition du poste aide-générale ;
- L'augmentation des frais de fournitures, passés de 20\$ à 50\$, cependant applicables seulement en avril 2006.
- Réduction des frais de ressourcement du personnel.
- Réduction des frais corporatifs et sociaux, affectant ainsi les sommes allouées au party de Noël du personnel et des RSG.

Des campagnes de financement ont été mises sur pied dans le but d'acquérir des équipements pour l'installation.

- Vente de pompes de savon. Surplus net de 1200\$
- Vente de chocolat de Pâques. Surplus net de 1144\$

Le conseil d'administration a mandaté la firme Allard, Labelle et Leroux pour effectuer la vérification de l'exercice financier 2005-2006.

Le conseil d'administration a résolu que le CPE devienne membre fondateur de la Coop d'achats mise sur pied par l'association provinciale l'AQCPE pour réaliser des économies potentielles dans l'avenir au cas où nous devons miser sur notre autonomie financière plutôt que sur le financement publique qui ne cesse d'être menacé.

En mars 2006, le conseil d'administration, connaissant davantage la situation financière de l'année courante, alloue un budget de 250\$ pour offrir une activité de reconnaissance non monétaire à tout le personnel. Une massothérapeute est venue sur place.

## BÂTISSE

En juin 2005, les bureaux administratifs ont été inondés. Après 5 jours de pluies diluviennes, une quantité d'eau s'était accumulée sur la toiture parce que le drain du toit avait été bloqué par des actes de vandalisme. Les opérations du milieu familial n'ont pas été interrompues et les assurances Lombard ont assumées une partie des frais encourus pour les travaux et les pertes matérielles.

Des solutions ont été mises en place pour enrayer des problèmes reliés à un vice de construction, aux inondations de la piste cyclable au printemps et à l'utilisation du débarcadère :

- Le sous-bassement a nécessité l'ajout de ventilation. Ce vice dans la construction a été corrigé aux frais de l'entrepreneur. Cette situation a nécessité l'assainissement de cet espace fermé qui avait été contaminé par un fort taux d'humidité.
- Chaque année à la fonte des neiges, il y avait une accumulation d'eau qui empêchait les gens de circuler entre le stationnement et le CPE. Pour remédier à la situation, un palier amovible en bois a été construit pour surélever la piste cyclable. Ce palier relie les deux trottoirs. Au printemps 2006, les résultats ont été concluants.
- Dans le débarcadère du CPE, un espace a été réservé pour les personnes à mobilité réduite. Un protocole avec Ville de Blainville a été signé permettant aux autorités policières de faire respecter la signalisation de cet espace réservé. Une campagne de sensibilisation a été faite pour inciter les utilisateurs à respecter cette signalisation ainsi que le « modus opérandi » du débarcadère. Cette dernière nécessitera d'autres rappels auprès des utilisateurs.

## Rétrospective de l'année (suite)

Afin d'améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel éducateur, des travaux d'amélioration des locaux et des aires de jeux ont été placés dans les priorités du conseil d'administration.

- Installation d'auvents dans la cour pour créer des zones ombragées. Investissement de près de 6000\$.
- Ajout de plafonds suspendus pour insonoriser les locaux, d'où une amélioration substantielle à la qualité de vie par la réduction des décibels. Nous croyons que cet investissement de 10000\$ vaut son pesant d'or en terme de réduction du stress causé par le bruit. Il est aussi préventif à l'épuisement du personnel.

Les pompiers de Blainville sont intervenus à deux reprises cette année au CPE. Une première fois pour sectionner un protège calorifère dont les doigts d'un enfant y étaient coincés. L'opération s'est effectuée avec plus de peur que de mal. Gabriel notre champion ce jour là, a fait cela comme un grand. Ouf! Suite à cela, le fournisseur des protèges calorifères a été enclin de corriger la confection de tous les protèges calorifères du CPE.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le CPE a été évacué par mesure de prévention, car la sècheuse laissait échappée un odeur de fumée. Suite à l'événement, nous avons revu certaines procédures et d'autres solutions de réaménagement sont projetées. L'événement a aussi permis de vérifier l'efficacité de notre procédure d'évacuation.

### RESSOURCES HUMAINES

Le conseil d'administration a dû produire des schémas de restructuration des ressources humaines en prévision des alternatives qui se présentaient s'il devenait BC ou s'il ne le devenait pas. Un climat d'insécurité rendait le personnel fébrile.

Le conseil d'administration a consenti à contribuer financièrement au comité social du personnel, dans des circonstances précises qui touchent le personnel.

Une demande de subvention à Ressources Humaines du Canada, pour le projet Carrière-Été a permis de créer l'emploi subventionné de 2 aides éducatrices pendant l'été 2005.

Le conseil d'administration a eu à se positionner sur la présentation de deux cas d'absences d'empêchements qui se sont finalement révélés non en lien avec l'emploi.

L'adoption d'un plan d'action pour l'installation qui a pour but :

- D'améliorer les mécanismes de communications entre les parents, les employées et la direction. Création d'outils de communications, formulaire de demandes pour les parents. Mise en place de la table de consultations pour le personnel éducateur.
- D'uniformiser les pratiques éducatives. Une consultante externe, Nathalie Lacasse a été engagée pour coordonner le processus de rédaction de la plate-forme pédagogique.

Puisque nous disposons que de très peu de temps pour recruter entre le dévoilement des BC et l'implantation au 1<sup>er</sup> juin du BC, le processus de recrutement pour le bureau coordonnateur s'est amorcé en mars bien avant que nous ayons obtenu notre agrément.

### ADOPTION DE POLITIQUES

Suite aux recommandations du MFACF nous avons adopté des modifications aux règles de régie interne de l'installation. Aussi, la demande d'agrément pour devenir bureau coordonnateur nécessite la mise à jour de plusieurs politiques, mais aussi la création de nouvelles;

- politique de saine gestion
- politique de reproduction de dossiers
- politique de communications
- politique des frais de déplacement et représentations
- politique d'évaluation du personnel et de la direction générale
- politique d'accueil du nouveau personnel
- modifications aux règlements généraux
- modifications aux mandats touchant le milieu familial
- politique de traitement des plaintes
- politique d'intégration des enfants ayants des besoins particuliers

## Rétrospective de l'année (suite)

Le conseil d'administration a adopté le manuel des politiques et procédures qui oriente les attentes du CPE envers son personnel.

### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le CPE obtient 9 places supplémentaires au permis dès septembre 2005 pour le volet milieu familial. De plus, une demande de dérogation est faite pour accueillir 6 enfants provenant d'un milieu familial dont le service était interrompu. 5 familles ont bénéficiées d'un service temporaire en installation.

Dès l'annonce probable de l'implantation imminente des bureaux coordonnateurs, la directrice générale a exprimé clairement son désir et celui de l'équipe toute entière à relever le défi pour demander un agrément afin que le CPE La Rose des Vents devienne bureau coordonnateur du territoire Blainville et Ste-Thérèse. Le conseil d'administration mandate alors la directrice générale pour amorcer la production d'un nouveau plan d'affaire. L'ouverture des candidatures et l'annonce des critères d'agrément sont révélées le 3 mars 2006. Le personnel du CPE dispose alors d'un délai de 30 jours pour déposer sa demande qui se veut des plus exhaustive.

Le comité « plate forme pédagogique » débute un mandat de 18 mois. Ce projet de longue haleine devra donner « les couleurs » du CPE mais sera aussi un outil de travail pour tous. Il donnera la direction par les valeurs véhiculées. Il déterminera l'aménagement, le matériel utilisé et les moyens à prendre pour intervenir adéquatement auprès des enfants et appliquer le programme éducatif de façon unilatérale.

*« Autant l'enfant a besoin de trouver la cohérence autour de lui, en particulier chez ses parents et chez les éducateurs qui sont responsables de lui, autant il doit lui-même, à mesure qu'il vieillit, tendre vers une cohérence interne de plus en plus grande »  
Charles E. Caouette*

Les parents utilisateurs ainsi que tout le personnel du CPE ont été invités à répondre à un sondage sur le sujet. Après compilation, les valeurs retenues par tous les participants sont :

**L'estime de soi, le bien-être, le respect, la communication**

Les personnes suivantes forment ce comité :

Nadine Jean et Isabelle Pilote éducatrices, Kristine Bouchard coordonnatrice, Nathalie Bourguignon conseillère pédagogique Maryse Mailhot directrice générale et Carole Fortin et François Allard parents.

### La Symbolique du Logo



*La Rose des Vents est représentée ici  
par des enfants et des adultes  
se tenant la main, telle une farandole.  
Ensemble, ils symbolisent la famille,  
l'harmonie, l'éducation et l'évolution sur cette Terre.*

*Ces personnages réunis, représentent également une fleur  
par ses pétales mais aussi la Vie,  
le soleil et la Terre en mouvement par ses cercles.*

*De plus, s'illustre une rose des vents qui,  
par ses points cardinaux guide  
l'enfant dans son développement*

## Du côté du volet de garde en milieu familial

Le volet familial a été passablement perturbé par la menace de démantèlement qui perdurait. Étant donné la mobilisation pour la défense du réseau, nous avons, en décembre 2005, renoncé à développer de nouvelles places en milieu familial. Cette décision a eu un impact sur le taux d'occupation de ce volet de garde.

Aussi, nous avons remarqué une baisse de participation aux soirées d'informations et de formations offertes aux RSG dans le cadre de notre programmation annuelle.

Toutefois, le personnel a réalisé ses mandats de base, dont :

### Mandat de reconnaissance

2 dossiers de reconnaissance ont été accueillis par le conseil d'administration  
7 milieux ont révoqués ou suspendus leur reconnaissance, volontairement.

### Mandats de contrôle et de soutien

122 visites de milieu à l'improviste excluant la visite de réévaluation annuelle.  
211 visites de soutien  
386 appels de soutien téléphonique  
5 enfants à besoins particuliers ont été intégrés dans les milieux

### Mandat de formation et de perfectionnement

Une programmation annuelle haute en couleur fût offerte aux RSG

- conférences, soirées d'informations, Boussole Jasette,
- distribution de sacs à livres

# Les événements corporatifs



## Activités promotionnelles

En septembre 2005, le CPE, convoquait la presse, pour dénoncer le projet de Loi 124. S'y est tenue une activité symbolique de plantation de bulbes avec parents et enfants. La couverture médiatique a été des plus brillante.

Le 1er mai, le CPE a fait une porte ouverte auquel les parents pouvaient venir inscrire leurs enfants sur la liste d'attente. Nous avons ainsi procédé à 40 inscriptions. La liste d'attente comportait 133 noms actifs au 31 mars 2006.

## Implication sociale du CPE La Rose des Vents

Le CPE a participé à la campagne de Leucan à l'Halloween. Une somme de 550\$ a été amassée. L'an prochain, nous souhaitons faire mieux en se préparant à l'avance. Merci à nos généreux donateurs.

## Activités spéciales pour les enfants

Dans le cadre de la semaine des services de garde et sous le thème « Ohé Bonheurs droit devant! » les tous petits ont pu assister au spectacle des « Petites Tounes » les grands favoris de ces derniers. Un moment mémorable à renouveler.

## Conférences « grand public »

Souvent appréciées de tous, et toujours enrichissantes, deux conférences sur des sujets passionnants ont été offertes aux parents, à savoir :

Et si on parlait de la sexualité des enfants, par Sophia Lessard, sexologue, maître en programmation neurolinguistique (PNL), hypno thérapeute formée à l'institut Milton H. Erickson. Elle est aussi une des pionnières au Québec en HypnoNaissance. Cette conférence a suscité plusieurs questionnements chez les parents et a permis de démystifier plusieurs comportements chez les tous-petits.

Les routines et transitions, par Nicole Malenfant, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance du cégep Edouard-Montpetit et auteur de nombreux ouvrages traitant de la petite enfance. Cette conférence illustre à quel point l'enfant fait des apprentissages dans tous ses moments de vie à la garderie ainsi qu'à la maison. Les parents ont retenus l'importance de prendre le temps de vivre au quotidien, les résultats sont parfois perceptibles ...plus tard. Soyons patients.

**MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES POUR LEUR IMPLICATION !**



## NOS DÉFIS POUR 2006-2007



LA ROSE  
DES VENTS

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Implanter le bureau coordonnateur avec tout ce que cela comprend :

- Soutenir les RSG, dans tous les changements vécus, s'adapter;
- Développer le sentiment d'appartenance du nouveau personnel et des nouvelles RSG rattachées au CPE bureau coordonnateur ;
- Intégrer la nouvelle réglementation du MFACF à nos pratiques et politiques ;
- Développer un partenariat avec les 10 BC de la région des Laurentides pour harmoniser nos pratiques ;

### Volet installation

- Réaliser la finalité de la plate-forme pédagogique ;
- Consolider nos acquis et peaufiner nos pratiques et politiques;
- Explorer la possibilité d'augmenter la capacité au permis de l'installation (8 places).

### Outils de communications

- Créer un site Web, pour que le CPE bureau coordonnateur rayonne dans la population

### Finances

- Effectuer un suivi budgétaire serré en tenant compte d'une réalité BC ;

**NOTRE DEVISE POUR 2006-2007**  
**« SACHONS TIRER PROFIT DU CHANGEMENT »**